

Mon Frère, notre mariage avec Madame l'Archiduchesse  
 Marie-Louise, fille de notre aimé bon frère l'Empereur d'Autriche,  
 devant se faire incessamment, à Vienne, et désirant être représenté dans cette  
 cérémonie par un Prince de son sang, & vous avons jetté les yeux sur vous à qui  
 nous avons voué une estime particulière, pour épouser, en notre nom, l'Archiduchesse  
 Marie-Louise. Nous avons, en conséquence, chargé notre ambassadeur  
 extraordinaire de vous présenter les pouvoirs nécessaires pour être notre procureur,  
 espérant que cette commission ne vous sera pas moins agréable qu'à la Princesse  
 votre nièce. Sur ce, Mon Frère, nous prions Dieu qu'il vous ait en  
 sa sainte et digne garde.

A Paris, le vingt-cinq Février, mil huit cent dix.

M. de Talleyrand





1